

## Parlons-en

- Diriez-vous, spontanément, que l'EPS contribue à la formation morale ?
- Quelles valeurs, quels comportements l'EPS peut-elle développer et valoriser ?
- Activités physiques et sportives, des clubs de quartier aux grandes manifestations sportives médiatisées : valeurs et comportements exemplaires ou valeurs et comportements dévoyés ?

## Enjeux, éclairages

« *Mens sana in corpore sano* » L'adage latin est encore souvent cité pour souligner l'importance, dans la vie d'un enfant, d'un jeune ou d'un adulte, de rechercher l'équilibre entre les activités intellectuelles et physiques. Mais l'EPS – qui n'a que tardivement été reconnue comme discipline à part entière – n'est pas à l'école une activité annexe d'abord faite pour se reposer des temps d'apprentissage. L'EPS permet aussi des apprentissages et est un espace essentiel pour la formation morale. Il est d'ailleurs significatif que l'intitulé de cette discipline comporte explicitement le terme « éducation ». Cette discipline concourt à la formation intégrale de la personne, en s'attachant à la dimension corporelle. La sollicitation des capacités physiques, motrices et sensorielles contribue à l'éducation affective, sociale et morale de la personne<sup>1</sup>. Ceci explique que les patronages dans l'Église et les mouvements d'éducation populaire aient de longue date donné une place de choix aux activités physiques. Les programmes de collège assignent à l'EPS la fonction de former « *l'engagement et les comportements que l'élève doit avoir dans ses relations à lui-même, aux autres et à l'environnement* ». À partir du socle commun, les programmes d'EPS développent des connaissances sur les activités physiques et sportives multiples (règles, principes, repères...), des capacités (habileté technique, savoir-faire...) et des attitudes.

Cette discipline est un champ favorable au questionnement moral, puisque s'y conjuguent le sens de l'effort et la recherche du plaisir dans la maîtrise de ses capacités physiques, le jeu collectif, la saine émulation... Cette discipline souligne bien la nécessaire articulation de l'épanouissement personnel et de l'engagement collectif.

De nombreux champs éducatifs sont couverts par l'EPS. Il est utile de les approfondir en équipe :

- la connaissance de soi, permettant à la fois le repérage et le développement de ses potentialités, et l'acceptation de ses limites ;
- les vertus de l'entraînement qui permet de s'exercer à l'assiduité, à la persévérance, à l'acceptation de l'effort, de l'abnégation parfois jusqu'à la résistance à la douleur ;
- la prise de conscience de l'importance des normes communes, dans les diverses « règles du jeu », qui peut aider à l'appropriation des règles sociales nécessaires au vivre ensemble. L'arbitrage dans les sports collectifs permet aussi de réaliser l'importance du tiers, du juge pour le respect des codes et des règles ;
- la relation à l'autre, dans les sports d'équipe où il faut accepter de renoncer à sa satisfaction personnelle pour le bien commun. Il s'agit d'éduquer au don de soi, au respect de chacun, y compris de son adversaire, de former à la bienveillance. L'EPS peut grandement aider à la découverte de l'altérité ;
- la vie d'équipe qui permet l'apprentissage de la coopération, de l'entraide ;
- la vie associative. L'association sportive, dans l'établissement, et la vie en club donnent l'occasion de découvrir la participation et la responsabilité indispensables à la vie associative, qui constitue une ressource indispensable à la vie citoyenne.

<sup>1</sup> Voir le projet éducatif de l'Ugsl. Ce mouvement, dès son origine, en 1911, se donne pour objet de « compléter par une bonne éducation physique, la formation intellectuelle et morale donnée dans les écoles ».

L'EPS est aussi une bonne formation au dépassement de soi dans le cadre de l'établissement des records, de l'acceptation du classement et de la recherche de la performance. Ce travail permet assurément d'aborder, pour la formation du sujet moral, la question de l'exigence personnelle, la question de l'émulation qui permet le progrès sous le regard de l'autre, mais aussi les risques et les limites de pratiques qui peuvent, par une compétition vécue comme affirmation d'une toute puissance, aller jusqu'à la démesure, jusqu'à l'illusion de « l'homme augmenté »... par des entraînements excessifs et le recours à des produits dopants.

La performance ne peut bien entendu être le seul critère de réussite en EPS. L'évaluation, dans cette discipline, valorise la façon dont chacun développe ses propres potentialités, cherche à aller jusqu'à sa propre excellence. C'est ainsi qu'au baccalauréat, 2/5<sup>e</sup> de la note évaluent « l'engagement du candidat dans la réalisation d'une production individuelle et d'une production collective ».

L'EPS touche aussi la question de *La lutte contre les discriminations*. Il faut former à respecter et accueillir chacun, avec ses potentialités et ses limites physiques. Cette discipline offre aussi un espace pour penser la mixité. S'il est des activités qui gagnent à ne pas être mixtes pour tenir compte des capacités physiques de chacun des sexes, d'autres activités physiques mixtes peuvent aider grandement à une coéducation des deux sexes, dans la découverte de leur complémentarité et de leur différenciation. L'EPS et la pratique des sports sont aussi souvent le lieu d'un accueil et d'une intégration d'élèves en situation de handicap, ce qui contribue grandement à l'école inclusive.

L'EPS permet aussi de travailler la relation au corps dans le mode contemporain. Il faut simultanément sensibiliser aux légitimes soins à lui apporter pour l'hygiène, la santé et un développement harmonieux, et interroger aujourd'hui le culte du corps, qui peut conduire à exclure le corps vieillissant, malade ou handicapé.

Enfin, l'EPS doit avoir le souci de ne pas encourager une activité trop soutenue qui pourrait conduire à l'activisme. Cette discipline est toujours à resituer dans le cadre d'une formation intégrale : « Pour prendre conscience, apprécier et respecter le monde qui les entoure, les enfants et les jeunes ont besoin d'apprendre par leur corps en mouvement mais aussi au repos, de faire silence, de revenir sur soi pour mieux être présents au monde.<sup>2</sup> »

## Pour aller plus loin

- Gilbert Andrieu, *L'éducation physique au XX<sup>e</sup> siècle : une histoire des pratiques*, Les cahiers ACTIO, 1993.
- Jacques-André Méard, Stefano Bertone, *L'autonomie de l'élève et l'intégration des règles en éducation physique*, PUF, 1998.
- Jean-Louis Davin, « Qui est ce corps vecteur de l'éducation à l'altérité ? », <http://ens-religions.formiris.org/index.php?WebZoneID=260&ArticleID=4151&Provenance=>

- Site de l'Ugsel : <http://ugsel.org/category/ressources/dossiers-pedagogiques/>

Consulter notamment l'onglet « ressources » du site. De nombreux documents pédagogiques pour le premier et le second degrés :

- autour des activités d'EPS, à l'école (modules pour tous les cycles de l'école) ;
- autour de la prévention ;
- autour de l'arbitrage ;
- autour de la prise en charge, en EPS, des besoins éducatifs particuliers et de la situation de handicap.

<sup>2</sup> UGSEL, projet éducatif.